



Numéro de l'acte	2018-69- URBMC
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	8.5

CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

QUESTION N°2018-69

URBANISME : Avis relatif à la cession de logements sociaux par Habitat Hauts-de-France

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS

Vu le Code général des collectivités territoriales
Vu le Code de la construction et de l'habitation

Considérant que, par courrier en date du 24 avril dernier, Habitat Hauts-de-France informe la Ville d'Arques qu'il souhaite procéder à la cession de 11 logements locatifs situés Square Jean Bart et Allée Christophe Colomb à Arques.

En application du Code de la construction et de l'habitation, le Conseil Municipal doit être consulté avant toute décision d'aliénation.

La municipalité souhaite promouvoir le parcours résidentiel de ses habitants en leur permettant d'accéder à la propriété.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Et à la majorité (deux abstentions), décide :

- d'émettre un avis favorable à la cession par Habitat Hauts-de-France de 11 logements sur le territoire communal.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 04 juin 2018



Pour le Maire empêché,
La 1ère adjointe, Présidente de séance,

Madame Laurence DELAVAL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018**

Affiché le 05 Juin 2018

L'An Deux Mille Dix-Huit le quatre juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 29 mai 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

Absents excusés :

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON
Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Claude LECAT
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Dominique GODART
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- **18 présents**
- **2 absents non excusés**
- **0 absent excusé**
- **9 absents excusés avec pouvoir**

Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.